

## Représentation des intérêts de FPS

# L'USAM – L'Union suisse des arts et métiers

**En sa qualité d'association faîtière pour les arts et métiers suisses, l'USAM est fortement impliquée dans la tâche commune de la formation professionnelle. Les intérêts de FPS sont représentés au sein de la commission USAM de la formation professionnelle par Christoph Hensch, membre du comité central de FPS.**

**Christoph Hensch**

Membre du comité central de FPS

30  
07  
2004**Buts et tâches de l'USAM**

L'USAM et ses membres veulent participer de manière active à l'aménagement de l'Etat, auquel ils se sentent liés et dans lequel ils sont pleinement intégrés. L'USAM s'efforce d'influer sur l'Etat de telle sorte que celui-ci garantisse aux PME des conditions-cadre optimales dans le domaine économique, au sens d'un régime d'économie de marché libérale.

Les PME, entreprises comptant 1 à 250 collaborateurs, constituent l'épine dorsale de l'économie suisse. Plus de 90 % de toutes les entreprises de notre pays sont de petites entreprises employant 1 à 9 collaborateurs. Les entreprises occupant 1 à 249 personnes emploient plus de 75 % de tous les travailleurs.

L'USAM défend les intérêts de ses membres face à l'extérieur, face aux autorités et aux autres acteurs de l'économie, en particulier pour ce

qui relève des questions de la politique économique, sociale et financière, dans la vie politique helvétique et la législation suisse, en recueillant leurs opinions et intérêts et en les faisant valoir au niveau fédéral.

L'Union suisse des arts et métiers remplit à ce titre deux tâches essentielles:

1. Elle promeut les arts et métiers dans le but de sauvegarder les PME performantes et viables et de renforcer leur compétitivité. A cet égard, la formation professionnelle, qu'assument en premier lieu les associations professionnelles, revêt une importance capitale. L'USAM ne se contente pas de remplir d'importantes tâches de coordination; par le biais de l'Institut suisse pour la formation des chefs d'entreprise dans les arts et métiers (IFCAM), qu'elle créa en 1966, elle est aussi responsable de la formation des chefs d'entreprise. L'IFCAM, en tant qu'organisation d'entraide pour la promotion des arts et





métiers, a pour objectif d'adapter les principes, les méthodes et les nouvelles connaissances de l'économie d'entreprise moderne aux besoins des petites et moyennes entreprises et de les faire mieux comprendre aux chefs d'entreprise de toutes les branches artisanales, en organisant sur le plan suisse des cours, des séminaires et des journées de formation pour chefs d'entreprise.

2. Elle mène, sur le plan suisse, une politique des arts et métiers visant à sauvegarder les intérêts de la classe moyenne artisanale en matière de politique économique, sociale, financière et de formation professionnelle ainsi qu'à améliorer les conditions-cadre économiques, sociales et fiscales, en exerçant une influence politique et en encourageant l'entraide active au sein même de l'Union.

### Le champ d'activité politique

L'USAM poursuit une politique défendant une économie de marché libérale, tout en tenant compte du lien étroit qui unit arts et métiers et traditions. Le champ d'activité avant tout local des arts et métiers génère une position de base très fédéraliste. L'USAM exige et soutient un Etat capable d'agir, lorsqu'il s'agit d'assurer les fonctions de sécurité et d'ordre, mais s'élève contre toute ingérence inutile. La mise en place et l'aménagement par l'Etat de conditions garantissant une économie concurrentielle au niveau international sont largement le fruit de processus politiques. Pour renforcer le poids des PME, l'USAM doit donc agir sur le plan politique. Elle doit en l'occurrence avant tout faire

comprendre au Parlement, au gouvernement, à l'administration ainsi qu'à l'opinion publique que les arts et métiers s'engagent pour le maintien d'un ordre social et économique libéral reposant sur les principes de la propriété privé, de l'économie privée, de la liberté du commerce et de l'industrie, et leur montrer de quelle manière.

### La commission USAM de la formation professionnelle

L'USAM considère la promotion et le développement de la formation professionnelle comme l'une des tâches essentielles et l'un des principaux défis à relever pour renforcer la place économique suisse et le secteur des arts et métiers. L'USAM a institué une commission de formation professionnelle, afin de définir les intérêts en matière de politique éducative et d'engager les mesures correspondantes. Grâce à des personnalités engagées à sa direction, le conseiller national Dr Pierre Triponez et Christine Davatz-Höchner, l'USAM parvient également à faire valoir ses arguments dans les décisions et les milieux politiques. Les principaux thèmes abordés dans la commission USAM de la formation professionnelle sont:

- la nouvelle loi sur la formation professionnelle et son ordonnance d'application
- les nouvelles ordonnances sur la formation
- les universités et les écoles supérieures
- la modularisation de la formation professionnelle
- le développement des champs professionnels.